

NG

Numéro 3 – Mars 2024

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE

INSTRUCTION PUBLIQUE

ÉDITO

Instruction publique,
le PLR donne le ton !

PLR GENÈVE

Paysans, nos essentiels !

COMMUNES GENEVOISES

Interview de Jérémy Annen
Conseiller municipal à Troinex

**POINT DE SITUATION SUR LES DÉFIS
À RELEVER LORS DE CETTE
NOUVELLE LÉGISLATURE P. 4**
PAR ANNE HILTPOLD, CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Agenda

MARS	AVRIL	MAI	JUIN
27 MARS Assemblée des délégués Dès 18h30 Détails suivront sur plr-ge.ch	18 AVRIL Apéritif de la Présidence De 18h30 à 21h Détails suivront sur plr-ge.ch	23 MAI Assemblée générale Dès 18h30 Détails suivront sur plr-ge.ch	6 JUIN Atelier du PLR 19h à 22h Détails suivront sur plr-ge.ch
			11 JUIN Apéritif de la Présidence De 18h30 à 21h Détails suivront sur plr-ge.ch
			19 JUIN Assemblée générale Dès 18h30 Détails suivront sur plr-ge.ch

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ? Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Sommaire

ÉDITO	P. 3	PLR GENÈVE	P. 10	GENÈVE	P. 18
Instruction publique, le PLR donne le ton !		Pour une formation des enseignants du primaire en trois ans		Les dernières actualités du Grand Conseil	
GRAND FORMAT	P. 4	Paysans, nos essentiels !		Les derniers objets déposés par le PLR	
L'instruction publique, point de situation sur les défis à relever lors de cette nouvelle législature		Office social du PLR Genève		PLR EN IMAGES	P. 22
Le rôle crucial du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse		À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES	P. 16	Fondue à Plan-les-Quates	
Interview de Anne Hiltbold		Interview de Jérémy Annen, Troinex		Fondue à Bellevue	

Bonne lecture!

Édito



Par **Pierre Nicollier**
Président du PLR Genève

Instruction publique, le PLR donne le ton!

Chers membres, chers sympathisants,

Après neuf mois de législature, et malgré les derniers résultats de votations difficiles, le PLR n'a rien perdu de son élan. Nous ne sommes qu'au début de la longue liste des projets que nous nous sommes engagés à porter au niveau cantonal.

Vous pourrez, dans ce numéro du *Nouveau Genevois*, découvrir les grandes lignes portées par notre Conseillère d'État, Anne Hiltbold, cheffe du Département de l'Instruction publique.

Dans un département passablement ébranlé lors de la dernière législature, les attentes sont grandes pour relever les défis de département. Nous pouvons citer parmi ceux-ci le taux de décrochage moyen de 5,5% au secondaire II, en hausse pour la deuxième

année de suite. Le sentiment d'urgence est partagé entre toutes les parties prenantes mais également au sein des différents partis politiques pour permettre de sortir ces jeunes des dynamiques d'échec dans lesquelles ils sont plongés tout au long de leur scolarité.

L'amélioration de l'orientation est une autre gageure. Un tiers des jeunes qui entament le Collège est envoyé à l'échec en première année. Vous pourrez découvrir les actions prévues par notre Conseillère d'État en lisant son interview en page 8 de ce journal.

Outre le dossier concernant le Département de l'Instruction publique, vous trouverez dans ce numéro, une présentation de l'Office Social du PLR, fondé dans les années 1940 dans le but de préparer des colis à envoyer aux soldats. L'Office Social est géré depuis de nombreuses années

par une petite équipe dévouée, sous la direction de Claude Budry qui nous raconte son histoire ainsi que l'action « Colis de Noël » rendue possible grâce à vos généreux dons. Rappelons à nos opposants politiques que la solidarité fait partie de l'ADN du PLR !

En vous souhaitant une belle lecture, je vous transmets, chers membres et chers sympathisants, mes meilleurs messages.

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier · simone.cartier@plr-ge.ch

ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à info@plr-ge.ch

CRÉATION ET RÉALISATION

s agence

CRÉDITS MAGAZINE

Magali Girardin, images générées par l'IA (p. 12 et 15)

MARKETING & PUBLICITÉ

Contacter la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA · CP 565 · 1214 Vernier · atar.ch



myclimate.org/01-24-621349



GRAND FORMAT

Par Anne Hiltpold

Conseillère d'État

L'instruction publique, point de situation sur les défis à relever lors de cette nouvelle législature.



Le rôle crucial du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

LES ATTENTES SUR LE DÉPARTEMENT SONT GRANDES, L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI PRÉSENTE DE NOMBREUX DÉFIS. ANNE HILTPOLD, CONSEILLÈRE D'ÉTAT À LA TÊTE DU DIP, NOUS PRÉSENTE CI-DESSOUS LES RÉFLEXIONS QUI ONT GUIDÉ SON ACTION AU COURS DES DERNIERS HUIT MOIS, AINSI QUE LES MESURES POUR LA NOUVELLE LÉGISLATURE.

Les attentes envers mon département sont élevées, et cela n'est pas surprenant, étant donné le rôle crucial qu'il joue : instruire et former la génération future.

LA MISSION DE L'ÉCOLE

La mission première de l'école est de former les jeunes, les préparer à devenir autonomes, à affronter le monde professionnel avec des certifications. Mais c'est aussi à l'école que l'on apprend à devenir des citoyens responsables, engagés et je l'espère épanouis. Cela passe par l'acquisition de savoirs, de connaissances et de compétences.

INSTRUCTION ET ÉDUCATION

De nos jours, la distinction entre instruction et éducation semble de plus en plus ténue, certains parents délaissant ce rôle à l'école et d'autres étant incapables de le remplir. Ainsi, les attentes envers l'éducation ne cessent d'augmenter.

L'école a cela de commun que nous nous sentons tous concernés, comme ancien élève ou élève, comme parents, comme grands-parents, comme enseignant. Cette diversité d'opinions crée des défis que l'école doit affronter au quotidien.

L'école doit tenir compte des besoins de tous les élèves, mais aussi s'adresser collectivement à une classe.

On attend de l'école qu'elle enseigne avant tout à lire et écrire correctement, sans pour autant abandonner le latin, ou les langues vivantes. On voudrait une école qui sensibilise les enfants aux dangers du monde qui les entoure, à l'hygiène dentaire ou aux vertus du sport, une école qui aide les jeunes à remplir une fiche d'impôt, qui sensibilise aux défis de la transition écologique, qui forme au codage, tout en luttant contre les abus d'écran et en maintenant le niveau d'exigence !

Comment l'école peut-elle garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux en chargeant toujours plus le programme scolaire ?

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une réalité où de nombreux jeunes sortent de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, voire à 25 ans, sans certification. Trop de jeunes encore sortent du cycle d'orientation sans le niveau suffisant pour poursuivre une formation qui donnera accès à un titre, et donc un emploi. Trop de jeunes se retrouvent ensuite à l'aide sociale. Il est primordial de lutter contre le décrochage scolaire tout en maintenant un niveau d'exigence élevé. Oui l'école doit être exigeante, il faut travailler, s'exercer encore et encore, persévérer. Pour certains cela demande plus d'investissement que pour d'autres et cela sera toujours ainsi quoi qu'on en dise. Ce n'est pas forcément juste, mais la vie, nous le savons, peut être injuste.

La persévérance comme l'échec sont des réalités auxquelles les jeunes seront confrontés.

MOTIVER LES JEUNES

Notre mission est d'accompagner les élèves avec comme objectif de les faire progresser. Ne rien lâcher sur les exigences, ce n'est pas un slogan, c'est ainsi que l'on encourage les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes. Montrer à un enfant que vous ne le pensez pas capable est à mon sens le meilleur moyen pour qu'il baisse les bras. Notre devoir est d'encourager les jeunes afin de leur permettre de se réaliser et de s'épanouir.

Et puis nous devons leur donner envie d'étudier, puis de travailler en y trouvant du plaisir pour devenir indépendant et autonome, avec une complexité supplémentaire face à une génération qui envisage son avenir avec du temps libre à disposition pour soi.

Nous devons donc faire en sorte que les enfants, comme les jeunes, trouvent du sens aux apprentissages, que les enseignants parviennent

à leur transmettre « le goût d'apprendre ».

LES DÉFIS DE L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI

Dans une société dominée par le numérique, l'école doit relever le défi de motiver les élèves à venir en classe mais aussi de leur permettre de rêver, de les émanciper de ce monde de l'instantanéité, et de la frustration parfois aussi.

À l'heure où l'intelligence artificielle n'en finit pas de nous surprendre, où les informations sont accessibles en un clic, il faudra veiller aujourd'hui plus qu'hier à transmettre l'esprit critique, à savoir discerner le faux du vrai, tout en continuant à savoir lire un livre (plutôt que de regarder une vidéo en ligne) et écrire et conjuguer (plutôt que de dicter).

Face à la montée de la violence et du manque de respect, tant à l'école que dans la société en général, il est crucial

de restaurer un climat de sécurité et de respect mutuel.

Le respect et l'autorité sont des valeurs fondamentales qui doivent être exigées des élèves mais aussi des parents. Pour que les enseignants puissent faire correctement leur travail en classe, transmettre les savoirs face à des élèves respectueux, il faut aussi être fermes avec les parents vindicatifs.

De même les enfants doivent pouvoir se sentir en sécurité. Nous ne devons plus tolérer une quelconque forme de violence dans l'enceinte de l'école.

Alors que les conséquences négatives sur le développement de l'enfant de l'abus d'écran sont démontrées, comme les effets néfastes des réseaux sociaux, je vais proposer des actions fortes de prévention et de sensibilisation envers les parents et les enfants sur ces problématiques.

Face à la montée de la violence et du manque de respect, tant à l'école que dans la société en général, il est crucial de restaurer un climat de sécurité et de respect mutuel.

FEUILLE DE ROUTE POUR QUATRE ANS

Ces réflexions ont guidé mon action au cours des huit derniers mois à la tête du Département de l'instruction publique. J'ai ainsi pu présenter à la mi-février ma feuille de route qui vise à répondre à ces défis pour les quatre prochaines années.



Scannez le Code QR pour découvrir la feuille de route

Il est primordial de lutter contre le décrochage scolaire tout en maintenant un niveau d'exigence élevé.

Anne Hiltpold

INTERVIEW

Anne Hiltpold, vous évoquez des attentes fortes vis-à-vis de votre département, par quoi on commence ?

Certains peuvent l'oublier, mais mon département est organisé autour de trois grands axes que sont l'instruction publique, la formation et la jeunesse. Nous parlons à juste titre beaucoup de l'école, mais la formation en collaboration avec l'université et les hautes écoles ainsi que la jeunesse avec notamment la protection des mineurs sont également des domaines cruciaux. Je ne peux donc pas vous dire par quoi on commence, mais vous dire que mon département travaille déjà sur plusieurs dossiers majeurs que je souhaite voir se réaliser durant cette législature. Parmi eux, la mise en œuvre de l'horaire continu à l'école primaire, la réforme du cycle d'orientation, l'évolution de l'offre et l'amélioration de la lisibilité du système de l'enseignement secondaire II, le soutien à l'entrée directe en formation professionnelle duale, l'augmentation de l'offre des places d'apprentissage en entreprise, le développement de l'offre des échanges linguistiques ou le déploiement d'un plan interdépartemental sur les 1000 premiers jours de l'enfant.

Réforme du Cycle d'orientation. Pourriez-vous nous en dire plus sur votre vision ?

La prochaine réforme sera le fruit d'une réflexion approfondie avec l'ensemble des partenaires concernés. Mais le constat est clair, trop de jeunes n'atteignent pas le niveau suffisant pour entrer dans une filière qualifiante à la sortie du Cycle et doivent poursuivre leur cursus dans des classes préparatoires avant de pouvoir entrer à l'ECG ou dans une formation professionnelle. 50 % des élèves du 11^e degré quittent le CO sans avoir acquis les connaissances fondamentales de base en mathématique. Face à cette réalité, je pense qu'une simple réorganisation de la structure du CO ne suffira pas pour améliorer son fonctionnement. Les changements nécessaires devront être plus profonds. Actuellement, presque la moitié des jeunes entrent au Collège à la sortie du CO, mais un tiers l'abandonne la première année. Pour améliorer l'orientation des jeunes, je souhaite que les cours d'information et d'orientation scolaire et professionnelle (IOSP) soient dispensés par des professionnels

Mon département a un rôle majeur à jouer dans le domaine de la formation aux nouveaux métiers, en collaboration avec les HES et les universités.

Il faut revaloriser toutes les filières professionnelles pour que les jeunes n'envisagent pas l'apprentissage comme une «voie de garage» mais comme un réel choix qui offre de nombreuses opportunités de carrière.

de la formation et non plus des enseignants du CO. Je suis persuadée que pour susciter des vocations, il faut parler de ce que l'on connaît. Des stages en entreprises deviendront également obligatoires pour tous les élèves du cycle. Plus largement, nous devons mettre en place un cycle permettant aux élèves d'acquérir les connaissances fondamentales afin de pouvoir intégrer une filière certifiante de l'enseignement secondaire II directement à leur sortie, et non en passant par les offres du préqualifiant comme les classes préparatoires par exemple comme le font 14 % des jeunes qui sortent du cycle. Je suis convaincue que chaque enfant a le potentiel de réussir. Pour atteindre cet objectif, nous intensifierons le repérage et l'accompagnement des élèves à risque de décrochage dès l'école primaire. Nous allons également revoir les dispositifs de remobilisation scolaire et proposerons des projets pilotes dans les établissements.

Vous avez beaucoup parlé de la revalorisation de la formation professionnelle, pourriez-vous développer ce point ?

Effectivement, nous constatons qu'une grande majorité de jeunes s'orientent d'abord vers les filières généralistes et trop peu entrent directement en formation professionnelle après le Cycle. Nous devons faire mieux. Il faut revaloriser toutes les filières professionnelles pour que les jeunes n'envisagent pas l'apprentissage comme une «voie de garage» mais comme un réel choix qui offre de nombreuses opportunités de carrière, comme peut en témoigner notre nouveau Conseiller fédéral Beat Jans ! Pour cela, nous soutiendrons l'entrée directe en formation professionnelle duale, à la sortie du CO en collaboration avec les entreprises. C'est un enjeu majeur pour notre canton qui compte encore trop peu d'apprentis, nous devons former la relève et remédier à la pénurie de personnel qualifié. Nous sensibiliserons au besoin les entreprises privées et publiques à leur responsabilité sociale de former les jeunes dès la sortie du cycle et non pas d'engager des jeunes de 19 ans. Ainsi, nous favoriserons les formations duales mixtes (du type formation en école exclusivement en première année, puis en dual ensuite) pour permettre aux jeunes d'être un peu plus matures et d'avoir consolidé leurs connaissances à leur entrée en entreprise. Nous encouragerons aussi les partenariats entre les jeunes et les communes pour développer l'apprentissage dans les entreprises locales.

Vous évoquez plus haut l'enseignement supérieur, quel est votre programme en la matière ?

Il est essentiel de garantir l'excellence des hautes écoles qui participent largement au rayonnement de Genève. Mais nous devons aussi veiller à ce qu'elles s'adaptent aux besoins du marché de l'emploi. Ainsi, mon département a un rôle majeur à jouer dans le domaine de la formation aux nouveaux métiers, en collaboration avec les HES et les universités. Le Département veillera à offrir

un financement permettant de réaliser les ambitions et les nouveaux défis de l'enseignement et de la recherche. Il soutiendra l'UNIGE dans le cadre du développement de son campus universitaire et encouragera la collaboration avec les milieux économiques, sociaux et sanitaires ainsi qu'avec les partenaires internationaux en matière de recherche et d'innovation. Par ailleurs, par souci de cohérence, nous prévoyons de revoir les conditions d'entrée en maturité professionnelle pour augmenter sensiblement le nombre de jeunes susceptibles d'intégrer les filières des hautes écoles spécialisées. Aujourd'hui, le nombre de places en maturité professionnelle est limité, nous refusons des candidats, mais cela ne fait pas de sens si nous voulons valoriser cette filière et permettre aux jeunes d'entrer dans ces hautes écoles.

On a pu lire dans la presse des parents en colère prétendre que l'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école était trop «militant», qu'en est-il ?

Les cours d'éducation sexuelle existent depuis de nombreuses années, ils sont utiles et nécessaires. Ils permettent selon l'âge des enfants de pouvoir leur expliquer ce qu'est l'intimité, le respect de leur corps, de prévenir les abus. À l'ère des réseaux sociaux, il est salutaire de faire de la prévention contre la violence, le harcèlement et de transmettre des valeurs de tolérance en dénonçant toutes les discriminations. Aujourd'hui, ce que l'on nomme «lutte contre les stéréotypes de genres» signifie lutter contre les préjugés sexistes en expliquant par exemple aux filles qu'elles peuvent devenir inspectrices de police et aux garçons sage-femme. C'est de cela qu'il s'agit, mais en aucun cas de demander aux enfants «s'ils se sentent dans le bon corps». Le militantisme n'a pas sa place à l'école.



VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER
GLOBAL ET SPÉCIALISÉ

  GROUPE
SPG-RYTZ

T +41 (0)22 849 65 16 | www.spg-rytz.ch

Pour une formation des enseignants du primaire en trois ans

LE PROJET DE LOI PLR QUI VISE À MODIFIER LA DURÉE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE PERMET DE S'ALIGNER SUR LA PRATIQUE INTERCANTONALE, SANS DÉVALORISER LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DE FAVORISER L'ACCÈS DES ENSEIGNANTS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AU TERRAIN. UN TOUR D'HORIZON NOUS EST ICI PRÉSENTÉ PAR NATACHA BUFFET-DESFAYES, DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL.



Par Natacha Buffet-Desfayes
Députée au Grand Conseil



Le nombre important d'étudiants genevois allant se former dans d'autres cantons coûte actuellement près de six millions de francs par année à la République.

LE GRAND CONSEIL A ACCEPTÉ UN PROJET DE LOI DU GROUPE PLR QUI VISE À MODIFIER LA DURÉE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE.

Pour rappel, ce projet de loi faisait suite au vote par le Grand Conseil d'une motion PLR qui demandait au Conseil d'État de mettre en œuvre un cursus de trois ans, donnant accès à l'obtention d'un titre permettant à Genève et en Suisse, d'enseigner au primaire. Cette motion n'avait pas été mise en œuvre. Le PLR était donc revenu devant le Parlement avec un projet de loi.

ACCORD INTERCANTONAL

La Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) fixe via un accord intercantonale un minimum de trois ans de cursus de formation pour accéder au titre d'enseignant primaire, ainsi que des exigences en matière de maîtrise de l'allemand et de l'anglais. Les cantons sont libres de fixer d'autres exigences. Genève est donc restée à un modèle de quatre ans, sur la base des anciennes licences universitaires, les autres cantons s'alignant eux sur les critères minimaux de la CDIP.

UTILITÉ D'UNE FORMATION PLUS COURTE

Le projet de loi PLR visait ainsi à s'aligner sur la pratique en vigueur ailleurs en Suisse. D'autant que la formation de base, qu'elle qu'en soit la durée, nécessite la poursuite de compléments de formation en cours de carrière. Il est donc plus utile d'avoir une formation de base plus courte, complétée par des modules en cours d'emploi. Par ailleurs, force est de constater que chaque année, un nombre élevé d'étudiants genevois, et en progression depuis dix ans, choisissent de se former dans une HEP d'un canton voisin, préférant effectuer une formation en trois ans qui leur donne les mêmes accès à l'emploi, que la formation genevoise en quatre ans et qu'ils réussissent, dans le métier, aussi bien que celles et ceux formés à Genève (IUFE). Le nombre important d'étudiants genevois allant se former dans d'autres cantons coûte actuellement près de six millions de francs par année à la République, alors que dans le même temps il faut allouer des moyens conséquents à l'existence de la formation universitaire genevoise. Cette problématique est d'autant aggravée que l'IUFE applique un *numerus clausus* qui bloque l'accès à la suite de la formation, chaque année à 150 élèves, après une année de formation.

UNE MAJORITÉ EN FAVEUR DU PROJET DE LOI

Le PLR se réjouit donc que la majorité du Parlement ait accepté son projet de loi, permettant ainsi de s'aligner sur la pratique intercantonale, sans dévaloriser la qualité de la formation et afin de favoriser l'accès des enseignants le plus rapidement possible au terrain.

Paysans, nos essentiels !

LA RÉVOLTE GRONDE DANS NOS CAMPAGNES, DANS CELLES EUROPÉENNES, MAIS AUSSI AILLEURS DANS LE MONDE. DES TRACTEURS DÉFILENT DANS LES GRANDES VILLES, À GENÈVE ÉGALEMENT, DES BOTTES SONT SUSPENDUES, DES PANNEAUX RETOURNÉS. CE N'EST PAS UNE SIMPLE GROGNE PASSAGÈRE, MAIS UN VÉRITABLE CRI D'ALARME. SI LA SITUATION HELVÉTIQUE EST DIFFÉRENTE QU'AILLEURS, LES AUTORITÉS À TOUT NIVEAU DOIVENT TOUT DE MÊME RÉAGIR AVEC LE PLUS GRAND SÉRIEUX À CETTE SITUATION.



Par Gabriel Delabays

LE FOSSÉ ENTRE LES POPULATIONS CITADINES ET RURALES

La crise actuelle est révélatrice du fossé toujours plus grand qui s'est creusé entre des populations urbaines et des amoureux de la terre et de la nature dans nos campagnes. On s'arrête maintenant au stand fruits et légumes dans un supermarché sans se poser la question du travail réel qu'il y a derrière la belle salade qui trône au milieu du rayon.

Ou du moins, certains se la posent, mais vivent dans une belle incohérence. Ceux-là même qui ont milité pour l'application de textes comme les initiatives phytos en 2021, qui veulent toujours plus de produits bio, toujours plus d'exigences de la part des agriculteurs, mais ne prennent

pas la peine d'aller à leur contact ou ne veulent pas payer le prix décent que mériterait un beau produit issu des champs de nos régions. Nous voterons d'ailleurs, cette année certainement, sur une initiative dite « pour la biodiversité », qui exige davantage de surfaces et de fonds publics en faveur de la biodiversité. Un texte qui menace à nouveau nos agriculteurs, alors que les familles paysannes suisses consacrent déjà 19 % de leur surface agricole utile à la promotion de la biodiversité, bien plus que les exigences légales.

De même, beaucoup ont tendance à préférer, dans ce même supermarché proche de chez eux, en plein mois de février, des aubergines colorées tout droit venues d'Espagne, au lieu de préférer ce magnifique chou blanc estampillé « de la

Nos agriculteurs sont des passionnés, qui aiment la terre, et qui ont conscience de l'importance d'avoir une nature saine pour produire de beaux produits.

région ». Et pourtant, un chou farci à la viande hachée, c'est autant de plaisir dans l'assiette qu'une *parmigiana*.

LA RÉALITÉ DES AGRICULTEURS

Le constat est sévère : nos agriculteurs ont depuis longtemps mauvaise presse, on les accable de mille maux, de participer au réchauffement climatique, on leur demande toujours plus d'exigences, légales ou sociétales, de consacrer toujours plus de terres à la biodiversité tout en leur mettant la pression pour qu'ils nourrissent une population de plus en plus nombreuse. La réalité est tout autre : nos agriculteurs sont des passionnés, qui aiment la terre, et qui ont conscience de l'importance d'avoir une nature saine pour produire de beaux produits. Ils n'ont que deux seules exigences : qu'on les laisse effectuer leur travail, avec une rémunération correcte.

LE PRIX DE « L'OR BLANC »

Or, on leur met toujours plus de pression pour avoir les prix les plus bas possibles. Preuve en est, des producteurs de lait baissent les bras car le prix de « l'or blanc » ne permet pas de couvrir les coûts de production. La Suisse risque bien à terme de ne plus pouvoir utiliser ses vaches, dont elle est si fière, comme carte postale. Des initiatives existent pour mieux rémunérer les agriculteurs, mais elles sont encore insuffisantes. Une transparence accrue de la part de l'ensemble de la distribution sur les prix et les marges serait bénéfique, car elle permettrait aux

agriculteurs de mieux pouvoir négocier, et d'avoir des prix dignes leur permettant d'être correctement rémunérés pour leur travail. D'autant que les coûts de production ont tendance à augmenter en raison des pressions liées au contexte international et à l'augmentation du prix des matières premières et de l'électricité.

DE NOMBREUSES EXIGENCES ÉTATIQUES

Ensuite, il y a les exigences de l'État, toujours plus nombreuses. Les exploitations agricoles suisses souffrent d'une augmentation permanente des contraintes et de la charge administrative. Les organisations agricoles ont d'ailleurs remis une pétition dotée de 65 000 signatures au Conseil fédéral, accompagnée d'une pile de 4000 pages de textes de loi. C'est représentatif de la réglementation à tout-va dans le secteur agricole et de l'augmentation de la bureaucratie. Les autorités fédérales, l'Office fédéral de l'Agriculture en premier lieu, devraient mettre à l'ordre du jour la nécessité de diminuer cette charge administrative. Et aussi collaborer avec les cantons, qui ajoutent leurs exigences à ce mille-feuille qu'est le fédéralisme. Les normes qui pèsent sur l'agriculture suisse la rendent qualitativement meilleure que l'agriculture ailleurs en Europe.

Cependant, tout doit être mis en œuvre pour faire en sorte que nos paysans soient davantage dans les champs que dans les formulaires.

UNE DÉMARCHÉ INTERCANTONALE

Le Grand Conseil sera d'ailleurs saisi lors de sa prochaine session d'une résolution intitulée « pour que la colère des paysannes et des paysans suisses ne reste pas lettre morte », signée par la quasi-totalité des partis dont le PLR. Ce texte, qui s'inscrit dans une démarche intercantonale, demande à l'assemblée fédérale de mettre en œuvre des solutions pour répondre aux revendications paysannes, et au Conseil d'État de soutenir les démarches allant dans ce sens. Le groupe PLR avait d'ailleurs à plusieurs reprises, lors de la précédente législature et au début de l'actuelle, soutenu des textes visant à faciliter le quotidien de nos agriculteurs. Le programme du PLR pour 2023-2028 le mentionne également, à son premier chapitre consacré à l'agriculture, « il faut lever les obstacles et les contraintes, et inciter plutôt qu'interdire ».

Aussi, il serait intéressant d'inciter à ce que plus de cantines publiques et scolaires s'alimentent en produits locaux, pour la confection des repas servis dans les institutions subventionnées

et les écoles du canton. De nombreux restaurants de la place genevoise et des cantines privées le font d'ailleurs déjà.

LE RÔLE DES CONSOMMATEURS

Enfin, la balle est dans le camp des consommateurs. Si ceux-ci étaient pressés d'aller au contact des agriculteurs pendant la pandémie, à la sortie du confinement tous sont repartis au supermarché et la vente directe s'est effondrée, alors que le produit vendu chez le paysan du coin n'est souvent pas plus voire moins cher que dans les rayons des géants de la distribution. Pensons et retournons donc consommer local. Car sans nos agriculteurs, pas de carottes, ni de patates, ni de viande dans nos assiettes. Réapprenons aussi à aller au contact de nos paysans, nos essentiels. Certaines faitières mettent d'ailleurs en place des visites à la ferme, des exploitations s'ouvrent pour les brunchs du 1^{er} août. Pourquoi ne pas penser aussi à mettre en place, dans les établissements scolaires, des courses d'école aux champs et dans les exploitations agricoles, pour pouvoir comprendre à nouveau ce que veut dire le « travail de la terre » ? Ou *a contrario*, inciter à faire venir l'agriculteur en classe pour sensibiliser à l'importance du consommer local ?

Les exploitations agricoles suisses souffrent d'une augmentation permanente des contraintes et de la charge administrative.



Office social du PLR Genève

Par Claude Budry

FONDÉ DANS LES ANNÉES 1940 POUR CONFECTIONNER DES PAQUETS À ENVOYER AUX SOLDATS, L'OFFICE SOCIAL EST GÉRÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES PAR UNE PETITE ÉQUIPE DÉVOUÉE SOUS LA DIRECTION DE CLAUDE BUDRY. CE DERNIER NOUS RACONTE ICI L'HISTOIRE DE L'OFFICE SOCIAL AINSI QUE L'ACTION « COLIS DE NOËL » QUI EST POSSIBLE GRÂCE AUX GÉNÉREUX DONS DE NOS MEMBRES.

Tout d'abord un grand merci à tous les fidèles et généreux donateurs, qui année après année, nous permettent de faire en sorte que Noël soit pour de nombreuses familles, un vrai moment de bonheur.

Je ne suis devenu membre du Parti qu'au début des années 1960, c'est dire que ce que je sais de l'origine de l'Office social n'est basé que sur ce que d'aucuns m'ont raconté.

Comme je fêterai mes 88 ans aux patates, il n'y aura très probablement que peu de personnes capables de rectifier mes éventuelles erreurs.

UN PEU D'HISTOIRE

C'est à Albert Dussoix, qui fût à plusieurs reprises Maire de la Ville de Genève, que l'on doit la création de feu la dynamique Association des Pâquis-Sécheron-St-Gervais et par la même occasion celle de « l'Office social ».

Son but premier, envoyer durant la Seconde Guerre mondiale des colis aux membres mobilisés.

Après la guerre, Albert Dussoix demanda à Sœur Marylise, une diaconesse qu'il connaissait et dont le principal souci était d'aider les familles en difficulté à Genève, de lui fournir des adresses. Ces familles étaient alors invitées dans les locaux du Parti où, déguisé en Père Noël, M. Dussoix leur distribuait des cadeaux.

Dès le premier Noël de mon entrée au Parti, me voici nanti d'un lot de filets à provisions contenant chacun une bougie, une branche de sapin et de quoi faire un copieux repas de Noël en famille, bien que pour des raisons évidentes la dinde ait été remplacée par du poulet, il ne me restait plus qu'à faire la tournée des popotes.

À cette époque, le budget de l'Office social était important, près de 2500 francs, soit

largement supérieur à mon salaire mensuel d'ingénieur.

L'Office social était alors dirigé par une charmante personne membre dévouée que je remercie sincèrement, car elle et son mari font depuis lors toujours un don à l'Office social. Plusieurs responsables lui ont succédé et, un jour au début des années septante, un silence assourdissant fût la seule réponse à la question : qui veut reprendre l'Office social ?

C'eût été un vrai dommage que de mettre un terme à une action attendue par de nombreuses familles chaque année, j'ai donc décidé de m'y coller et, en l'absence d'arthrose dans les mains, j'ai le grand privilège de pouvoir, cinquante ans après, taper ce bref message.

Durant de nombreuses années, le contenu des colis était commandé et livré au Parti où une équipe de notre Association se chargeait de les confectionner et quelques jours avant Noël, ils étaient remis aux familles bénéficiaires préalablement averties de notre passage. Ce mode de faire ne laissait que peu de temps aux personnes chargées

de la livraison pour prendre des nouvelles de chacune des familles, or ce qui est tout particulièrement apprécié par ces dernières, c'est justement le temps que l'on peut passer auprès d'elles. Sur le plan émotionnel ces courtes entrevues sont quelque peu perturbantes pour nous, car elles nous mettent face à la dure réalité.

DISPARITION DE L'ASSOCIATION DES PÂQUIS-SÉCHERON-SAINT-GERVAIS

La disparition de l'Association des Pâquis-Sécheron-Saint-Gervais a sonné le glas de la main-d'œuvre bon marché et il nous a dès lors fallu faire appel à des membres du parti dévoués pour la confection et la livraison des colis. Un grand merci à toutes celles et ceux qui m'ont aidé à faire en sorte que cette action puisse rester pérenne.

LE RÔLE DES GRANDS MAGASINS

Au fil du temps, les agendas devenant de plus en plus chargés pour certains,

L'action « Colis de Noël » est absolument indispensable et correspond à un réel besoin.

nous avons décidé d'acheter et de faire confectionner nos colis par des Grands magasins.

Cette solution était loin d'être satisfaisante, mais en livrant un colis dans une famille comprenant une maman et ses deux fillettes, cette dernière très reconnaissante de l'aide indispensable qui lui était apportée m'a proposé de participer activement à cette action qu'elle jugeait ô combien nécessaire. Est alors née la plus fructueuse et enrichissante collaboration qui soit, elle dure depuis presque vingt ans.

L'ÉQUIPE DE BASE DE L'OFFICE SOCIAL

Appelons la Christiane dite « l'adjointe du Père Noël », ses deux petites filles Olivia et Sofia dites « les rennes » et Axel dit « le cocher » sont devenus l'équipe de base de l'Office social et c'est cette petite mais efficace équipe qui,

année après année, prépare plus de 100 colis et passe dans autant de familles, offrant un cadeau à plus de 300 personnes et enfants, pour que pour eux tous, Noël soit vraiment Noël.

UNE AUGMENTATION EXPONENTIELLE DE FAMILLES EN DIFFICULTÉ

L'augmentation presque exponentielle du nombre de familles en difficulté à Genève nous pose aujourd'hui un réel problème. Pour nous permettre le passage dans toutes les familles, la livraison des colis dure pendant presque tout le mois de décembre et a souvent lieu le soir.

L'action « Colis de Noël » est absolument indispensable et correspond à un réel besoin. Nous devons faire en sorte que nos bénéficiaires puissent compter sur nous quoi qu'il arrive car chaque année la situation des plus démunis se

péjore, nous le constatons lors de nos passages dans les familles.

UNE PETITE FILLE COMME LES AUTRES

La remarque d'une maman le confirme et nous a beaucoup touchés. Sa fillette à qui un voisin avait donné un natel, a pu grâce à notre petite enveloppe s'offrir une carte SIM, elle est alors devenue, nous dit-elle, une petite fille comme les autres. (T'as pas de téléphone frère... t'es rien)

RESTRUCTURATION NÉCESSAIRE

Cette année en collaboration avec la direction du parti, nous parlerons de la nécessité de restructurer l'Office social, car aujourd'hui pour la première fois, le montant des dépenses dépasse celui des dons, mettant à mal nos maigres réserves.

Je suis toutefois entièrement responsable de la situation, car il est clair qu'une grande partie de nos membres n'ont aucune idée de ce qu'est réellement l'Office social et ne peuvent qu'être étonnés en recevant l'appel de fonds. En effet, sur les quelque 3000 lettres envoyées pour l'action « Colis de Noël » nous recevons environ en moyenne 270 dons par année.

ACTION « COLIS DE NOËL 2024 »

Le but premier de ce message est donc de vous dire ce qu'est l'Office social et ce qu'il fait et je ne doute pas que, fort de ces précisions, notre action « Colis de Noël 2024 » rencontrera un chaleureux accueil auprès de tous nos membres.

D'ores et déjà, un immense merci du fond du cœur.

Son but premier, envoyer durant la Seconde Guerre mondiale des colis aux membres mobilisés.



À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

INTERVIEW

de Jérémie Annen

Président de l'association communale de Troinex
Conseiller municipal à Troinex

Quoi de neuf dans votre commune de Troinex ?

Pendant 200 ans, Troinex a grandi paisiblement pour atteindre ses 2700 âmes actuelles, laissant à Carouge, sa lointaine banlieue, le soin du développement urbain.

Or, depuis quelques années, sous la pression démographique et immobilière, la ville avance et bouscule le traditionnel positionnement « nymbyste »* de nos habitants.

En 2034, ce sont ainsi près de 1400 personnes de plus qui auront rejoint notre commune, avec notamment la construction d'un nouveau quartier et la densification du centre du village.

Croissance sans conscience n'est que ruine de l'âme, pour à peu près citer Rabelais, et pour préserver la qualité de vie à laquelle nous sommes tant attachés, nous avons décidé d'anticiper et d'accompagner cette évolution.

Un plan d'adaptation global de nos infrastructures est mis en œuvre : nouvelle crèche, nouveau centre sportif, nouveau restaurant communal et, bientôt, le bus 49 pour rejoindre le Léman Express, l'agrandissement de l'école et une future ferme de la culture.

Ces projets ont nécessité un engagement politique important, rendu possible grâce à une Entente troinésienne soudée (PLR, Centre et Hors-Parti), avec qui on va plus vite, mais également à la collaboration constructive des autres partis (Vert'libéraux, Verts et Socialiste), avec qui on va évidemment plus loin.

Quelle est la spécificité de votre commune et comment y répondre ?

Troinex a la grande chance d'avoir les moyens de son développement. Sans être superfétatoires, nos revenus fiscaux, soutenus par une politique immobilière dynamique et une saine gestion des deniers publics, nous permettent de réaliser les investissements nécessaires en garantissant un équilibre financier durable de la commune.

Nous pouvons également compter sur un électorat encore bien ancré au centre-droit, un bon niveau de confiance et d'implication dans la vie politique locale, avec des jeunes qui s'investissent, un taux de participation élevé lors des votations et un tissu associatif énergique. Ce qu'on appelle par chez nous l'« esprit troinésien ».

Cela étant dit, lorsqu'on choisit de vivre à la campagne, c'est que le « vert » est dans le fruit : on ne veut pas/plus de la ville. On veut de l'espace, de l'air pur, une vie de village, des balades dans la nature, de la tranquillité. Et un chien.

Nous devons donc tenir compte de cette tendance, tant dans nos positions politiques que dans la manière de gérer le développement de la commune. Le PLR Troinex doit être comme les oranges de Paul Eluard : bleu à l'extérieur, un peu vert à l'intérieur. Plus facile à dire qu'à faire...

Un sujet d'actualité dont vous souhaitez nous parler ?

La saga du bus 49, cette nouvelle ligne qui doit relier Veyrier à la gare de Lancy-Bachet, en passant par Troinex, n'en finit pas de jouer les prolongations. Sa mise en route était prévue en 2022, à l'arrivée des premiers habitants du Parc des Crêts, dans le but de limiter l'augmentation du trafic automobile.

La saga du bus 49, cette nouvelle ligne qui doit relier Veyrier à la gare de Lancy-Bachet, en passant par Troinex, n'en finit pas de jouer les prolongations.

Il me semblerait intéressant que le PLR Genève joue un rôle plus important de « fédération » des associations communales, afin de partager les pratiques et mettre en commun certaines ressources.



Le tracé du futur bus, qui devrait passer par une zone résidentielle, est combattu depuis trois ans par les riverains (par référendum puis au Tribunal administratif). Leur dernier recours a été entendu par la chambre administrative : nous aurions dû mener une étude plus approfondie sur les éventuelles nuisances sonores...

Une telle analyse avait pourtant bien été réalisée par les services de l'État et avait été jugée suffisante pour délivrer les autorisations de construire, à présent annulées.

Bref, retour à la case départ, malgré un grand travail d'anticipation, de concertation et de médiation. Garder l'humilité des possibles, une grande règle en politique, même au niveau communal...

Quels sont les enjeux de votre commune dans les années à venir ?

Poursuivre l'adaptation des services et des infrastructures publics de manière harmonieuse pour demeurer une commune attractive, à taille humaine. Ceci implique une bonne cohabitation de tous les habitants, des logements accessibles, des transports publics efficaces, des espaces sécurisés pour les piétons et les cyclistes, tout en garantissant un stationnement et une circulation facilités aux abords de l'école, des commerces et des équipements communaux.

Et pour le PLR, il s'agira de permettre ce développement en préservant l'équilibre entre intérêt public et privé, à travers une collaboration avec l'ensemble des partis politiques communaux.

Pour cela, nous devons préparer la relève au sein de notre association, avec de nouvelles personnalités, aux compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs, et poursuivre une stratégie d'Entente solide afin de réussir les élections de 2025.

Quels sont les aspects les plus gratifiants et les plus difficiles dans votre fonction de président d'association ?

J'ai toujours eu beaucoup d'intérêt pour la chose publique et son moteur : le bénévolat. Comment animer une équipe de personnes avec des convictions et des compétences différentes, comment permettre à chacun de les exprimer dans une éthique et une vision commune, suffisamment large pour tous s'y retrouver, suffisamment précise pour être efficace et avancer ? Quand on a le sentiment d'y parvenir et de contribuer ensemble au bien commun, en toute liberté, c'est une grande satisfaction.

La partie la plus difficile pour une petite association demeure le manque de moyens, que ce soit humains ou financiers. Dans ce cadre, il me semblerait intéressant que le PLR Genève joue un rôle plus important de « fédération » des associations communales, afin de partager les pratiques et mettre en commun certaines ressources.

Et pourquoi pas, soyons fous, imaginer une forme de fonds intercommunal permettant de subventionner certains projets pour les associations ayant moins de moyens (campagnes électorales, votations, démarches de recrutement de membres, cycle de conférences dans les communes, etc.) ?

* Syndrome NIMBY : « not in my backyard » / « pas dans mon arrière-cour », ou plutôt, « surtout pas chez moi »

Les dernières actualités du Grand Conseil

Le *Nouveau Genevois* innove et vous propose un nouveau format pour vous tenir au courant des actualités liées au travail de notre députation au Grand Conseil. Tour d'horizon des différents objets traités au Parlement, des derniers objets déposés par le groupe PLR, sans oublier la liste des objets pendants.



Par Gabriel Delabays

LE COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES SESSIONS

FOCUS

Un respect des délais qui favorise la transition énergétique

Le 25 janvier, le Parlement a adopté, à une large majorité, le PL 13195, issu des rangs PLR. Ce projet de loi vise à raccourcir les délais pour l'obtention d'une autorisation de construire en cas de rénovations énergétiques. Aujourd'hui, le délai officiel est de trois mois mais, en cas de demande de complément par l'administration, ce délai peut être prorogé jusqu'à l'émission des documents qui viennent compléter l'autorisation de construire. Cela complique la prévisibilité, ce d'autant plus que le secteur de la construction est soumis aux aléas des prix volatiles des matériaux de construction. Ce projet de loi règle le problème et garantit que les requérants envoient tout de suite un dossier complet et que l'État le traite le plus vite possible – en motivant dûment les demandes de complément –, évitant ainsi de prolonger inutilement les délais. Ce projet de loi est un pas de plus dans la bonne direction, qui permettra de mettre rapidement en œuvre la transition énergétique.

UN NOUVEAU QUARTIER AU GRAND-SACONNEX

Le Grand Conseil a accepté le projet de loi 12615 permettant la création d'une zone de développement au lieu-dit « La Susette », situé au Grand-Saconnex. Ce nouveau quartier, qui se trouvera dans une zone stratégique de près de 170 000 m², comprendra des logements mixtes et une zone de verdure, et sera idéalement connecté aux différents modes de transports, en particulier à la ligne de tram située à proximité. En plus des logements, un parc, des équipements publics et un groupe scolaire sont prévus sur le site.

NON À UNE INITIATIVE QUI OPPOSE LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS

Le 25 janvier, le Parlement était saisi de l'initiative 192 portée par des associations et des partis de gauche, intitulée « Pour un Canton qui marche ». Le PLR, de même qu'une majorité, lui a préféré le principe d'un contre-projet. Cette initiative souhaitait en effet la création d'axes piétons et d'un maillage d'aménagements piétonniers spécifiques dans toutes les communes du Canton. Cette fausse bonne idée n'aurait pas manqué de raviver

la guerre des transports, en opposant les différents modes de déplacement. Le PLR a rappelé qu'il fallait défendre la multimodalité et dénoncé une nouvelle attaque dogmatique contre les véhicules motorisés, qui ne tient, par exemple, pas compte du fait que de nombreuses familles, seniors et travailleurs n'ont pas d'autre choix que de se déplacer en véhicules motorisés. Le groupe PLR a également relevé que les statistiques concernant la pratique de la marche à Genève sont très bonnes à Genève, mais aussi que le Canton est à la peine en matière d'offres des transports publics. Il craignait que cette initiative aille à l'encontre de l'effet recherché et a donc appelé à mettre l'accent sur des transports publics plus efficaces, avec une priorité aux feux car, si on allonge les feux verts pour les piétons, les transports publics seront plus lents, ce qui entraînera des problèmes pour l'ensemble du trafic.

POUR UNE DÉPOLITISATION DU VOTE DES AUGMENTATIONS ANNUELLES

Le Grand Conseil a accepté le projet de loi 12789, porté par le groupe PLR, qui souhaitait modifier la manière d'accorder

des augmentations annuelles au personnel de l'État.

Cette loi transfère la compétence d'octroyer tout ou partie de l'annuité au personnel de l'État du Parlement au Conseil d'État. La loi actuelle prévoit que l'annuité est octroyée automatiquement. Ce ne devrait donc pas être un objet de discussion. Cependant, presque chaque année, la question de l'annuité est portée devant le Grand Conseil à l'occasion du vote du budget, soit par le Conseil d'État soit par le Grand Conseil. Ainsi, nous avons d'un côté un Conseil d'État qui n'a pas toutes les cartes en mains pour négocier et qui ne peut pas décider et, d'un autre côté, nous avons un Grand Conseil qui peut décider, mais qui n'a pas la capacité de négocier. Cette loi corrige cela en octroyant à l'autorité ayant la capacité de négocier également la capacité de décider. C'est un transfert de compétence qui n'enlève pas ses prérogatives au Parlement puisqu'il a toujours la possibilité de fixer l'enveloppe budgétaire annuelle.

UN SIGNAL FORT POUR S'OPPOSER AUX VIOLENCES DOMESTIQUES

Une large majorité a adopté la motion de commission 2984 pour en finir avec ce fléau. Ce texte vise à mettre en place une véritable stratégie et un plan d'action ambitieux en la matière, intégrant l'ensemble des services de l'État concernés et les associations sur le terrain, à initier des projets-pilotes de surveillance électronique pour protéger les victimes, mais aussi à soutenir les campagnes pour la prévention sur les violences domestiques.

DES ATTAQUES DE LA GAUCHE SUR LA FISCALITÉ, CONTRÉES PAR LA DROITE, ET LE PLR QUI SE BAT POUR MAINTENIR LES BAISSSES FISCALES ET ENCORE BAISSER LES IMPÔTS

Lors de la session de janvier, une majorité du Parlement s'est opposée à plusieurs projets issus des rangs de la gauche et qui visaient à instituer des impôts de solidarité sur les successions et les hauts revenus. Le PLR n'a pas manqué de mentionner que notre pyramide fiscale est fragile : 4,2 % des contribuables paient 50,6 % de l'impôt sur le revenu, 36,3 % n'en paient pas, 1,3 % paient 69,8 % de l'impôt sur la fortune. S'y attaquer ne pourra que mener à la baisse des recettes et donc à la baisse des prestations.

En matière fiscale, le Grand Conseil a aussi adopté un projet de loi, porté par notre conseillère d'État Nathalie Fontanet, visant à alléger l'imposition de l'outil de travail. Ce vote favorable permet d'améliorer les conditions-cadres de Genève en faveur des entreprises.

Lors de la session de février, le Parlement a refusé deux autres textes de gauche, un projet de loi et une résolution, visant à augmenter les impôts à Genève. Le PL 13185 souhaitait annuler la baisse fiscale de 12 %, proposée par le PLR à l'époque, et votée par le peuple en 1999. La R 957 demandait au Conseil d'État de rehausser l'impôt sur les entreprises à un taux de 18,5 % au lieu de 13,9 % actuellement. Le PLR n'a pas manqué de rappeler l'effet incitatif des baisses fiscales, qui, contrairement aux inquiétudes de la gauche, ont permis de créer de la richesse

et de l'emploi, et donc de nouvelles rentrées fiscales. De 1999 à aujourd'hui, les recettes fiscales ont été multipliées par deux, et ce de façon bien plus élevée que la hausse démographique. Le constat est simple : baisser les impôts favorise le dynamisme des entreprises, accroît la compétitivité économique de Genève, redonne du pouvoir d'achat à la population et augmente dynamiquement les recettes.

De son côté, le groupe PLR a participé, avec le reste de la droite, à l'élaboration et au dépôt du projet de loi interparties 13402 visant à mettre en œuvre une baisse fiscale de 5 à 9 %, selon les tranches de revenus. Il est nécessaire de s'engager pour une baisse de la fiscalité des personnes physiques, afin d'offrir un bol d'air fiscal bienvenu à la classe moyenne. Le PLR veillera à ce que ce projet soit traité avec la plus grande célérité.

UN DÉBAT SUR LES DISCRIMINATIONS

Le Parlement a refusé deux projets de loi qui souhaitaient abroger la loi 12843 visant à lutter contre les discriminations à Genève. Pour rappel, cette loi avait été portée par notre conseillère d'État, Nathalie Fontanet. Le Parlement l'avait annulée en mars 2023, avec un autre projet de loi qui la complétait, afin d'assurer la mise en œuvre de l'article 15 de la Constitution genevoise « Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa situation sociale, de son orientation sexuelle, de ses convictions ou d'une déficience ». Le Parlement a estimé qu'il était nécessaire

que Genève continue à disposer d'une loi qui offre à sa population, un respect de l'égalité et une protection contre les discriminations.

UN PARLEMENT QUI FAIT DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Situation en Russie, en Biélorussie, en Iran, pavillon pour les navires humanitaires en Méditerranée. Lors de la session de février, via plusieurs motions, la gauche prétendait vouloir venir au secours du monde entier. Une majorité du Parlement a refusé ces différents textes.

Le PLR est évidemment sensible aux problèmes internationaux et à la souffrance de certaines populations. Il s'engage d'ailleurs, via son groupe parlementaire à Berne et via ses délégations à l'international, à œuvrer pour un monde qui respecte la paix et l'État de droit. Le PLR a aussi voté plusieurs aides financières à des associations œuvrant sur le terrain, dans le cadre de la politique en matière de solidarité internationale, comme un crédit d'aide pour Gaza voté en novembre 2023. Il n'a pas manqué toutefois de rappeler que, même si notre Canton est dépositaire des Conventions de Genève, il n'est pas apte, selon les compétences fixées dans la Constitution Fédérale, à se substituer aux Chambres à Berne.

Les derniers objets déposés par le PLR



Par Gabriel Delabays

SUR LES ROUTES, LE PLR NE SOUHAITE PAS QU'ON OPPOSE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ DES USAGERS. FOCUS SUR...

... la M 2991, déposée par Céline van Till, intitulée « Pour la sécurité des usagers, faisons la lumière sur nos routes ». Cette motion demande à réexaminer le plan Optima Lux mis en œuvre par l'État qui vise l'extinction totale et permanente, la nuit, du réseau d'éclairage public situé sur le domaine public cantonal, à l'exception des passages piétons, ce pour des raisons environnementales. Face à l'inquiétude exprimée par certains usagers, par des associations actives dans le domaine de la mobilité et par plusieurs communes, le PLR souhaite une adaptation du dispositif, afin de tenir compte des aspects de sécurité. Particulièrement, la motion demande de réduire la durée de l'extinction de l'éclairage, de privilégier des solutions innovantes comme l'éclairage intelligent à détecteur de mouvement, les marquages routiers avec des peintures luminescentes et la mise en place d'éclairage à base de technologie « LED ». Ces différentes mesures permettraient de concilier sécurité des usagers, protection de l'environnement et économies d'énergie.

LES PROJETS ENCORE PENDANTS AU GRAND CONSEIL

Pour en savoir plus, retrouvez tous les descriptifs, l'état des objets, les projets déjà adoptés et le programme complet du parti sur notre site plr-ge.ch

NOTRE PROGRAMME



NOS ACTIONS



AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 13028 « L'État doit favoriser l'accès à la propriété de son logement »

PL 13025 « Pour que les locataires puissent devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur propre logement »

PL 11400 « Pour favoriser la réalisation de logements »

M 2748 « Pour étendre la paix du logement à l'ensemble du territoire genevois »

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 13267 « Des transferts de compétences pour un meilleur accueil dans les ports genevois »

PL 13249 « Lieu de résidence des collaborateurs du département »

PL 13215 « Pour une harmonisation du système des retraites qui préservent les prestations sociales »

PL 13197 « Pour une harmonisation de la computation des délais »

PL 13196 « Quelles compétences pour la gouvernance des institutions de droit public ? »

PL 13077 « Pour une Cour constitutionnelle qui respecte le fédéralisme »

PL 12901 « Transparence en matière de rémunération des dirigeants d'institutions de droit public »

PL 12793 « Pour que l'État reste un créancier responsable, fiable et solidaire »

PL 12575 « Maîtrise des engagements »

PL 12574 « Maîtrise des charges »

PL 11548 « Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

M 2925 « Pour une répartition plus équitable des bénéfices de la Loterie romande ! »

M 2879 « OMP déboussolé, prenons le temps de la réflexion »

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

PL 13065 « Pour un soutien rapide et facilité aux acteurs de la restauration et du débit de boissons »

PL 11716 « Ouverture du samedi »

PL 11715 « Ouverture du dimanche »

M 2960 « Pour un registre du commerce efficace et au service des administrés »

M 2739 « Pour une bourse de formation et une aide individuelle extraordinaire pour les indépendants et dirigeants d'entreprises privés de leur outil de travail »

R 1018 « Procès-verbaux d'ouverture des offres dans les procédures de passation des marchés publics: la transparence doit primer »

R 949 « Réseau mobile et développement technologique, Genève dernière de classe ? »

FISCALITÉ

PL 13402: « Renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales »

PL 12249 « Déductions accrues en faveur de la prévoyance »

PL 12247 « Réduisons les impôts des personnes physiques »

PL 11491 « Imposition communale au lieu de domicile »

MOBILITÉ

PL 13204 « Pour le respect de la hiérarchie du réseau routier de notre canton et une stratégie routière démocratique »

M 2916 « Pour des infrastructures de recharge en adéquation avec les ambitions du plan climat cantonal en matière d'électromobilité »

M 2792 « Pour un contournement de Soral qui réponde aux préoccupations des habitants du sud du canton »

SÉCURITÉ

M 2963 « Un poste de police numérique pour Genève »

M 2950 « Pour que cessent les rixes entre bandes de jeunes »

SANTÉ

Aucun objet

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

M 2903 « Soyons pragmatiques: pour le maintien d'une production hydroélectrique locale et renouvelable sur la Versoix, favorable aux objectifs énergétiques cantonaux »

M 2831 « Pour une réalisation efficace de l'assainissement énergétique des bâtiments du petit État et du grand État »

COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

M 2813 « Pour la création d'un guichet de l'autonomie »

ÉCOLE ET FORMATION

PL 13214 « Pour un meilleur soutien aux jeunes en difficulté scolaire au CO »

PL 12661 « Moins de tâches administratives, plus d'heures d'enseignement au cycle d'orientation »

M 2927 « Stop à la diminution des jours de cours et au prolongement des sessions d'épreuves et d'examens pour les élèves genevois ! »

M 2887 « Des solutions concrètes pour améliorer le cycle d'orientation ! »

M 2724 « Stop à la création d'écoles à filières mixtes dans l'enseignement secondaire II »

M 2672 « Pour le développement des "cliniques de recherche", un outil pour l'apprentissage académique, l'expérience professionnelle et l'intérêt général »

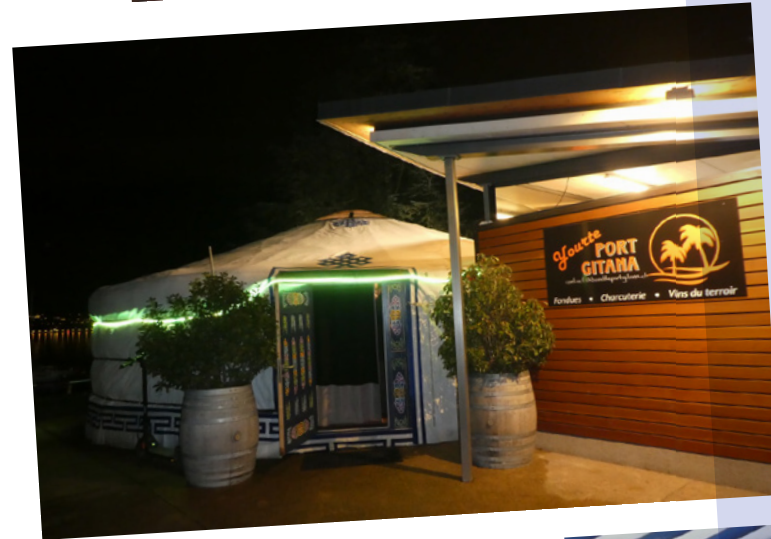
M 2563 « Pour un bilan de la loi sur l'instruction publique »



Fondue à Plan-les-Ouates



Fondue à Bellevue



Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00